

**Conseil d'administration n° 14
séance du 16 mars 2022**

**Délibération n° 2022-03.06 relative à l'adhésion
de l'École de l'air et de l'espace au régime d'assurance chômage**

Vu le décret n°2018-1158 du 14 décembre 2018 modifié relatif à l'École de l'air et de l'espace,

Article 1^{er} :

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, vote l'autorisation donnée à la directrice générale de l'École de l'air et de l'espace d'adhérer par convention au régime d'assurance chômage.

Article 2 :

La présente délibération sera versée au recueil administratif des actes de l'École de l'air et de l'espace.

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
Absent : 2

Le Président du conseil d'administration,



CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL